

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 février 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

- Etaient présents : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET, Monsieur Frédéric BIERRY
- Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Monsieur Yves SUBLON

N° CP/2019/025 - 31030 - Insertion professionnelle
Proposition de financement d'actions développées par le biais du fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI)

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 202 500 € selon la répartition suivante :

* une subvention d'un montant de 17 000 € à l'association AEROVEN pour une session de formation BAFA ;

* des subventions d'un montant de 120 000 € pour la déclinaison des ateliers de l'engagement sur l'année 2019, détaillé de la façon suivante :

° 24 000 € à l'association le Droit des Femmes - CCIDFF ;

° 24 000 € à l'association Utileco ;

° 24 000 € à l'association Entraide Emploi ;

° 48 000 € à l'association l'Atelier ;

* une subvention d'un montant de 50 000 € à l'association URSIEA (Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economie d'Alsace) pour le déploiement du FEST CléA sur huit structures d'Insertion par L'Activité Economique ;

* une subvention d'un montant de 15 500 € à l'association Entraide emploi pour la préparation ultime à l'emploi de 100 jeunes sur le territoire de Saverne et environs ;

- approuve les termes du projet de convention financière, joint en annexe à la présente délibération à conclure à cet effet entre le Département et les organismes cités ci-dessus ;

- autorise son président à signer ces convention financières.

Non participation au vote : Madame Françoise PFERSDORFF

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190204-lmc1124663-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/02/19